

## Reconstruction après sinistre

Par Crichou62, le 23/09/2021 à 09:40

Bonjour

Un incendie a totalement détruit la maison de mon voisin, seul les 4 murs sont restés debout. Il va reconstruire sur les murs restant avec une déclaration préalable pour la charpente et l.ajout d une fenêtre.. est il normal de reconstruire sans permis de construire mais seulement avec une DP.. merci